

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02432

Numéro SIREN : 483 341 590

Nom ou dénomination : RECIF TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 02/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/011827

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise		RECIF TECHNOLOGIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2		
Adresse de l'entreprise		RUE DES BRIQUETIERS 31703 BLAGNAC CEDEX		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
Numéro SIRET*							Néant <input type="checkbox"/> *	
							Exercice N clos le.	
							3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	167 432	AG	117 432	50 000	
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	131 733	AK	127 582	4 151	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 274 922	AS	654 124	620 799	
		Autres immobilisations corporelles	AT	568 382	AU	538 279	30 103	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	101 000	CV		101 000
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD			BE				
Prêts	BF			BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	35 144	BI		35 144		
TOTAL (II)		BJ	2 278 613	BK	1 437 416	841 196		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	4 126 657	BM	1 243 882	2 882 775	
		En cours de production de biens	BN	891 071	BO		891 071	
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	36 877	BS	12 137	24 740	
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 521 867	BY		2 521 867	
		Autres créances (3)	BZ	119 368	CA		119 368	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE		
Disponibilités	CF		8 896 004	CG		8 896 004		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	74 221	CI		74 221		
	TOTAL (III)	CJ	16 666 065	CK	1 256 019	15 410 046		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	247			247		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	18 944 925	1A	2 693 436	16 251 490		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2023

Désignation de l'entreprise		RECIF TECHNOLOGIES	Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 300 000)	DA	1 300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	5 058 667	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 649 482	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	9 208 149	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	97 812	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	97 812	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	48 886	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 058 416	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 298 065	
	Dettes fiscales et sociales	DY	496 921	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	35 520		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	7 722	
	TOTAL (IV)	EC	6 945 529	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	16 251 490	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 838 227		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernent cette rubrique sont données dans la note n° 2032.

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
A L'ORIGINAL

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
Désignation de l'entreprise : RECIF TECHNOLOGIES Néant <input type="checkbox"/> *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	biens *	FD	FE	FF	
	services*	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements		GA
			- dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions*			GD
Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)			GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>RECIF TECHNOLOGIES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	108 662
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	97 666
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 981 240
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 331 759
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 649 482
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	15 765
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : RECIF TECHNOLOGIES Néant *

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
			Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		1	2	3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD 298 424	KE	KF 741
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	KN	KO
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS 1 101 836	KT	KU 615 814	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV 446 605	KW	KX 2 852
		Matériel de transport *	KY 23 534	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB 90 631	LC	LD 4 759
		Emballages récupérables et divers *	LE	LF	LG
		Immobilisations corporelles en cours	LH	LI	LJ
	Avances et acomptes	LK	LL	LM	
	TOTAL III	LN 1 662 607	LO	LP 623 425	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T	
	Autres participations	8U 101 000	8V	8W	
	Autres titres immobilisés	IP	IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières	IT 35 144	IU	IV	
	TOTAL IV	LQ 136 144	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG 2 097 175	ØH	ØJ 624 166	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			
		1	2	3	4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 299 165	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IJ	MJ 442 728	MK 1 274 922	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers	IU	MM	MN 449 457	MO
		Matériel de transport	IV	MP	MQ 23 534	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	MS	MT 95 390	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
		Immobilisations corporelles en cours	IY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	IZ	ND	NE	NF	
	TOTAL III	IY 442 728	NG	NH 1 843 304	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	MØ	ØW	
	Autres participations	IØ	ØX	ØY 101 000	ØZ	
	Autres titres immobilisés	II	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	2F 35 144	2G	
	TOTAL IV	I3 136 144	NJ	NK 136 144	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4 442 728	ØK	ØL 2 278 613	ØM	

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise RECIF TECHNOLOGIES	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY	EL	EM	EN
Fonds commercial	RE	RF	RJ	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE 239 935	PF 5 079	PG	PH 245 014
TOTAL I	239 935	5 079	RN	245 014
Terrains	PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ 555 666	QA 541 186	QB 442 728	QC 654 124
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD 422 838	QE 7 798	QF 430 636
	Matériel de transport	QH 13 540	QI 5 884	QJ 19 424
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 81 086	QM 7 133	QN 88 219
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS
TOTAL II	1 073 130	562 000	QW 442 728	QX 1 192 403
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	1 313 065	567 079	ØQ 442 728	ØR 1 437 416

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6						
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	R10	R11	R12						
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11					
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations	NL												
TOTAL III	NM												
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			NY		NZ							

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		RECIF TECHNOLOGIES		Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	60 327	4G	4H	97 812
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H		5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	60 327	5W	5X	97 812
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B		6C	6D	
	- corporelles	6E	6F		6G	6H	
	sur immobilisations	Ø2	Ø3		Ø4	Ø5	
	- titres mis en équivalence	9U	9V		9W	9X	
	- titres de participation	Ø6	Ø7		Ø8	Ø9	
	- autres immobilisations financières (1) *	6N	6P	1 243 429	6R	6S	1 256 019
	Sur stocks et en cours	6T	6U		6V	6W	
	Sur comptes clients	6X	6Y		6Z	7A	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	7B	7C	1 243 429	7D	7E	1 256 019
	TOTAL III	7C	7D	1 243 429	7E	7F	1 256 019
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 303 756	7D	7E	1 353 831	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	149 055	UF	98 979	
		- financières	UG		UH		
		- exceptionnelles	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
À L'ORIGINAL**

Désignation de l'entreprise : RECIF TECHNOLOGIES Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières			UT	35 144	UV		UW	35 144	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA						
	Autres créances clients			UX	2 521 867		2 521 867			
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI						
	Personnel et comptes rattachés			UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	23 927		23 927			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN						
		Divers		VP						
	Groupe et associés (2)			VC	95 441		95 441			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR						
	Charges constatées d'avance			VS	74 221		74 221			
TOTAUX				VT	2 750 600	VU	2 715 456	VV	35 144	
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)											
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG							
	à plus d'1 an à l'origine			VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	48 886			48 886			
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 298 065		1 298 065				
Personnel et comptes rattachés				8C	282 706		282 706				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	199 899		199 899				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	17		17					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	14 299		14 299					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	35 520		35 520				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L	7 722		7 722				
TOTAUX				VY	1 887 113	VZ	1 838 227		48 886		
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : RECIF TECHNOLOGIES		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N, clos le : 31/12/2022		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductible		WE	1 309	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	567		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf.2067-BIS)		XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3°et 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %					I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
				Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	WR	
						2 749 069		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	7 861	XA
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)							
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*							
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*							
	Abattement sur le bénéfice, exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises ou différées 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jusqu'entreprise inscrite (art.44 octies A)	L5	
		ZFU-TE (art.44 octies A)	OV	Société investissements immobilier octies (art. 208C)	K3	Zone de réaffectation de la défense (44 quinquies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art.44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à réaffecter (art.44 quinquies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle déduction (art. 44 quinquies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)	PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH		XG	
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Créance dégragée par le report en arrière de déficit	ZI			
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL					
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL

III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	XH	134 778
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI		
	déficit (II moins I)		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	XO	2 614 291

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**



Désignation de l'entreprise RECIF TECHNOLOGIES Néant *

I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)			K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT 114 578

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT	
(à détailler sur feuillet séparé)	
	Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV ZW
Provisions pour risques et charges *	
	8X 8Y
	8Z 9A
	9B 9C
Provisions pour dépréciation *	
	9D 9E
	9F 9G
	9H 9J
Charges à payer	
	9K 9L
	9M 9N
	9P 9R
	9S 9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN YO
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ↓ ligne WI ligne WU

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
À L'ORIGINAL

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
 (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise RECIP TECHNOLOGIES										Néant <input type="checkbox"/>			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	4 358 552	AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB							
					- Autres réserves	ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	2 700 115		Dividendes	ZE	2 000 000						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	7 058 667		Report à nouveau	ZG	5 058 667						
										TOTAL II		ZH	7 058 667
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7					YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance									YT	168 941		
	— Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8					XQ	125 777		
	— Personnel extérieur à l'entreprise									YU			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	1 124 147		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV			
	— Autres comptes	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES					ST	356 526		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1 775 392	
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	68 723		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS								9Z	60 412		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	129 135	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée									YY	11 424		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	133 053		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*									ØB	1 728 472		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*									ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%		
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)						ZR		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	2 614 291	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs au cas où ils ont déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2023 (et dans la notice n° 2058-MO) pour le régime de groupe.

COMPTES CERTIFIÉS
CONFORMES
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : RECIF TECHNOLOGIES Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15% ou 12,8%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
C ADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne 1)							
C ADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne 1)							
C ADRE C : autres plus-values taxables à 19%							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : RECIF TECHNOLOGIES Néant *

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>RECIF TECHNOLOGIES</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

Désignation de l'entreprise : RECIF TECHNOLOGIES		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	11 735 530	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	11 735 530	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	9 769	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	308 885	
Subventions d'exploitation reçues	OF	408 900	
Variation positive des stocks	OD	787 662	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	1 515 216	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	5 829 181	
Variation négative des stocks	OQ	45 432	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 610 109	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	125 777	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	7 952	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	7 618 451	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	5 632 296
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-A et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	5 632 296	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	GZ
Date de cessation			HR

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1)

Néant []*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 4 8 3 3 4 1 5 9 0 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE RECIF TECHNOLOGIES

ADRESSE (voie) RUE DES BRIQUETIERS

CODE POSTAL 31703 VILLE BLAGNAC CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1300000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination ARCHIPEL DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 9 0 3 0 4 1 5 0 7 % de détention 100 Nb de parts ou actions 1300000

Adresse : N° 9 Voie RUE DES BRIQUETIERS

Code Postal 31703 Commune BLAGNAC Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions 0

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

COPIE CERTIFIEE
COMPTE RENDU
ALOUVAIN

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1 / 1 (1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 4 8 3 3 4 1 5 9 0 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE RECIF TECHNOLOGIES

ADRESSE (voie) RUE DES BRIQUETIERS

CODE POSTAL 31703 VILLE BLAGNAC CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique SA Dénomination RECIF TECHNOLOGIES USA

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100

Adresse : N° 7 Voie NANCY COURT SUITE 6

Code Postal NY12590 Commune WALLINGERS FALLS Pays US

Forme juridique SA Dénomination RECIF TECHNOLOGIES TAIWAN

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100

Adresse : N° 37 Voie 3F HINZU RD

Code Postal 300 Commune HSINCHU CITY-TAIWAN Pays TW

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie 0

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

RECIF TECHNOLOGIES
Société par actions simplifiée
au capital de 1 300 000 euros
Siège social : 9 rue des Briquetiers
31703 BLAGNAC CEDEX
483 341 590 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt trois,
Et le treize avril, à 11h00,

Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social 9 rue des briquetiers 31700 BLAGNAC, sur convocation faite par le Président, conformément aux statuts.

Chaque associé a été convoqué par voie électronique en date du 4 avril 2023.

Le Commissaire aux comptes, la société MAZARS a été régulièrement convoqué.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents. La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, possèdent 1 300 000 actions, auxquelles sont attachés 1 300 000 droits de vote. Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alain Jarre, Président de RECIF Technologies.

Le Président met à la disposition des associés :

- La copie des lettres de convocation adressées aux associés et au commissaire aux comptes,
- Le texte des résolutions proposées par le Président à l'assemblée.
 - La feuille de présence;
- L'inventaire, le compte de résultat ainsi que le bilan de la Société arrêté au 31 décembre 2022, accompagnés de l'annexe ;
- Le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice ;

Puis le Président déclare que son rapport, le texte des projets de résolutions proposées, le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Rapport du Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat
- Pouvoirs en vue des formalités

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

AS

Puis, il donne lecture du rapport de gestion portant sur l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Il est ensuite donné lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

Les associés, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils leur ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 2 649 482 euros.

Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion. En conséquence, les associés donnent au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 649 482 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 2 649 482 euros.

Affectation

- Distribution de dividendes : 1 200 000 euros
- Report à nouveau créditeur : 1 449 482 euros

Dividendes antérieurs

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices.

Exercice	Dividendes	par action
2021	2 000 000 €	soit 1,54 € par action
2020	1 200 000 €	soit 0,92 € par action
2019	2 000 000 €	soit 1,54 € par action

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL

TROISIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

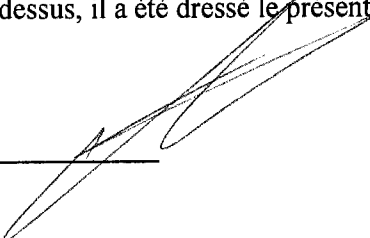
L'assemblée générale ordinaire annuelle délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, ou de dépôt prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

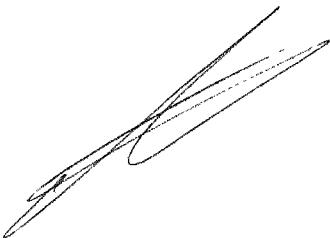
CLOTURE DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et visés par les associés présents.



Alain JARRE
Président



ARCHIPEL DEVELOPPEMENT
Associée
Représentée par son Président, M. Alain JARRE

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

mazars

Green Park III
298, allée du Lac
31670 Labège

RECIF TECHNOLOGIES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

Mazars

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Capital de 2 400 000 euros - RCS Toulouse 780 138 715

RECIF TECHNOLOGIES

Société par actions simplifiée unipersonnelle
RCS . Toulouse 483 341 590

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique de la société RECIF TECHNOLOGIES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RECIF TECHNOLOGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le paragraphe « Immobilisations » de la note « Principes comptables, méthodes d'évaluation » de l'annexe expose la méthode de comptabilisation des coûts de développement correspondant à la création d'outils de recherche.
- Le paragraphe « Stocks et encours », de la note « Principes comptables, méthodes d'évaluation » de l'annexe expose les méthodes de valorisation et dépréciation des stocks et encours.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Labège, 5 avril 2023

Delphine GARDINAL

Associé

DocuSigned by:
Delphine Gardinal
914B37303C064FE..

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

Bilan Actif

RECIF TECHNOLOGIES

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	167 432	117 432	50 000	50 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	131 733	127 582	4 151	8 489
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	299 165	245 014	54 151	58 490
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 274 922	654 124	620 799	546 171
Autres immobilisations corporelles	568 382	538 279	30 103	43 306
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 843 304	1 192 403	650 901	589 477
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	101 000		101 000	101 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 144		35 144	35 144
TOTAL immobilisations financières :	136 144		136 144	136 144
ACTIF IMMOBILISÉ	2 278 613	1 437 416	841 196	784 110

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	4 126 657	1 243 882	2 882 775	2 896 002
Stocks d'en-cours de production de biens	891 071		891 071	172 944
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	36 877	12 137	24 740	
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	5 054 605	1 256 019	3 798 586	3 068 946
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	2 521 867		2 521 867	2 057 676
Autres créances	119 368		119 368	1 093 180
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 641 235		2 641 235	3 150 855
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 896 004		8 896 004	4 648 066
Charges constatées d'avance	74 221		74 221	63 509
TOTAL disponibilités et divers :	8 970 225		8 970 225	4 711 576
ACTIF CIRCULANT	16 666 065	1 256 019	15 410 046	10 931 377

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	247		247	47

TOTAL GÉNÉRAL	18 944 925	2 693 436	16 251 490	11 715 534
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 24/03/23

Devise d'édition

RECIF TECHNOLOGIES

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 300 000	1 300 000	1 300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	200 000	200 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 058 667	4 358 552
Résultat de l'exercice	2 649 482	2 700 115
TOTAL situation nette :	9 208 149	8 558 667
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	9 208 149	8 558 667
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	97 812	60 327
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	97 812	60 327
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	48 886	29 984
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	48 886	29 984
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	5 058 416	1 395 900
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 298 065	1 065 151
Dettes fiscales et sociales	496 921	554 883
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 520	13 508
TOTAL dettes diverses :	1 830 506	1 633 542
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	7 722	36 226
DETTES	6 945 529	3 095 653
Ecarts de conversion passif		887
TOTAL GÉNÉRAL	16 251 490	11 715 534

Compte de Résultat (Première Partie)

RECIF TECHNOLOGIES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
 Edition du 24/03/23
 Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	22 196	11 524 453	11 546 649	11 358 479
Production vendue de services	23 575	165 306	188 881	88 026
Chiffres d'affaires nets	45 771	11 689 759	11 735 530	11 446 505
Production stockée			(45 432)	9 433
Production immobilisée			612 319	527 756
Subventions d'exploitation			408 900	386 150
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			114 744	195 297
Autres produits			9 769	14 947
PRODUITS D'EXPLOITATION			12 835 830	12 580 087
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 789 675	5 004 775
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(787 662)	(206 545)
Autres achats et charges externes			1 775 392	1 614 978
TOTAL charges externes :			6 777 405	6 413 208
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			129 135	155 506
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 716 592	1 689 182
Charges sociales			774 384	741 180
TOTAL charges de personnel :			2 490 975	2 430 362
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			567 079	475 438
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			13 950	
Dotations aux provisions pour risques et charges			135 104	109 850
TOTAL dotations d'exploitation :			716 134	585 288
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			7 952	11 347
CHARGES D'EXPLOITATION			10 121 601	9 595 710
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 714 229	2 984 377

**COPIE CERTIFIÉE
 CONFORME
 A L'ORIGINAL**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RECIF TECHNOLOGIES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 24/03/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 714 229	2 984 377
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	141 505	132 275
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		336 855
Différences positives de change		6 098
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 905	3 589
	145 410	478 817
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	7	5
Différences négatives de change	3 822	8 826
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 829	8 831
RÉSULTAT FINANCIER	141 581	469 987
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 855 810	3 454 364
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		795
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		795
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		361 601
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		361 601
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(360 806)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	108 662	104 508
Impôts sur les bénéfices	97 666	288 935
TOTAL DES PRODUITS	12 981 240	13 059 700
TOTAL DES CHARGES	10 331 759	10 359 585
BÉNÉFICE OU PERTE	2 649 482	2 700 115

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
À L'ORIGINAL**



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE RECIF TECHNOLOGIES SAS

9 RUE DES BRIQUETIERS
BP 20096
31703 BLAGNAC CEDEX
TEL. 05.62.13.47.47

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les états financiers présentés correspondent à un exercice social de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

RECIF TECHNOLOGIES a généré en 2022 un chiffre d'affaires de 11 736 K€ légèrement supérieur de 3% à celui de 2021 (11 447 K€). Malgré l'anticipation des commandes de composants, nous avons dû faire face à de nombreux retards de livraisons de nos fournisseurs ainsi qu'à des hausses de prix liés au contexte de la guerre en Ukraine. La disponibilité des équipes a aussi été impactée par la crise Covid. Cela s'est traduit par 2 mois d'arrêt de la production, qui ont limité la progression du chiffre d'affaires.

La demande client est forte, aussi dès juin 2022, nous avons sécurisé nos approvisionnements pour l'année 2023.

Le nombre de machines vendues est de 66 dont 31 COMPACT SORTER G5+2LP, 33 COMPACT SORTER G5+4LP et 2 SMART SORTER, contre 64 machines en 2021.

RECIF Technologies a poursuivi en 2022 ses efforts de recherche développement, axés sur les substrats de natures différentes pour le marché des sorters et des OEM 300 mm (EFEM) afin d'augmenter ses parts de marché en Europe sur les exercices à venir. RECIF Technologies poursuit notamment les deux projets NANO2022 dans le cadre de l'initiative européenne IP-CEI, et conventionnés par la DGE en 2020 ainsi les travaux de recherche sur le 2nm dans le cadre du projet ECSEL IT2, qui a démarré le 1^{er} juin 2020 et qui s'est poursuivi en 2022. La société a poursuivi ses recherches dans le cadre du projet ECSEL ID2PPAC démarré en 2021, concernant l'intégration d'un module d'inspection sur un node à 2nm, ce projet s'est poursuivi en 2022.

RECIF Technologies a été sélectionnée dans le cadre du Call KTD 2021 à travers le projet 14ACMOS, qui a débuté le 1^{er} décembre 2022 ainsi que sur le Call KTD 2022 en vue de participer au projet 14AMI qui débutera le 1^{er} mai 2023. Ces deux Call visent le node 1.4 nm (14 A), et ces projets s'appuieront sur les enseignements d'IT2 et d'ID2PPAC pour la technologie du 2nm.

Nous avons anticipé en 2022 la transition managériale liée au départ au 1^{er} juillet 2023 du Président, Monsieur Alain Jarre. Dans ce cadre, un Directeur Général, Monsieur Laurent SALANQUEDA, a été embauché au 1^{er} octobre 2022 chez ARCHIPEL Développement et a été affecté à RECIF Technologies. Monsieur Alain JARRE sera remplacé à la présidence par ARCHIPEL Développement, représentée par Monsieur Laurent SALANQUEDA, en tant que Président d'ARCHIPEL Développement.

2. PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions du règlement de l'ANC 2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les principes suivants ont notamment été appliqués : prudence, indépendance des exercices, continuité de l'exploitation.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL

- **Immobilisations**

Les immobilisations de toutes natures sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou d'apport, abstraction faite de toute charge financière.

Les amortissements sont généralement calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes :

- Brevets.....	1 à 5 ans en linéaire
- Logiciels.....	1 à 3 ans en linéaire
- Installations techniques, matériel & outillages.....	3 à 10 ans en linéaire ou dégressif
- Installations & aménagements.....	3 à 10 ans en linéaire
- Matériel de transport.....	4 à 5 ans en linéaire
- Matériel de bureau & informatique.....	1 à 3 ans en linéaire ou dégressif

En 2022, nous avons activé des nouveaux coûts de développement correspondant à des outils de recherche créés pour la recherche développement pour un montant de 612 K€, enregistrés en immobilisations corporelles et amortis sur 3 ans. Le total d'amortissement de ces outils est de 528 K€ pour cet exercice.

Nous avons mis au rebut les outils créés en 2020 et relatifs à des projets de recherche clôturés à fin 2022. Ces outils étaient totalement amortis au 31 décembre 2022, la reprise d'amortissement constatée est de 443 k€.

- **Titres de participations**

La valeur brute des titres de participation correspond au coût historique d'acquisition des titres de sociétés. Un test de dépréciation sur les titres de participation inscrits à l'actif est réalisé à chaque clôture d'exercice. Lorsque la valeur d'usage des titres est inférieure à la valeur nette comptabilisée, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

- **Stocks**

Les stocks de la société sont constitués des catégories suivantes :

- Matières premières et approvisionnements,
- Produits finis
- En cours de fabrication

- **Matières premières et approvisionnements**

Cette catégorie comprend les matières premières (Aluminium, inox, plastiques spéciaux...) et les composants électroniques et mécaniques achetés, produits intermédiaires, hors produits finis.

Les matières premières et pièces achetées sont valorisées au coût moyen d'achat, majoré des frais accessoires inhérents à leur approvisionnement.

- **Produits finis**

Cette catégorie comprend des produits finis achetés ou fabriqués.

Les produits finis achetés sont valorisés au coût moyen d'achat, majoré des frais accessoires inhérents à leur approvisionnement.

- **En cours de fabrication**

Les produits en-cours de production sont valorisés en intégrant la quote-part de main d'œuvre calculée en fonction du niveau d'avancement dans la fabrication.

La valorisation des en cours est basée sur des gammes standards auxquelles sont appliquées des coûts opératoires qui correspondent uniquement aux coûts directs et indirects de production.

Les encours incluent également les stocks de matières et composants envoyés chez nos sous- traitants et entrant dans la fabrication des produits ou composants achetés.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL

- **Dépréciation des stocks**

Nous avons reconduits en 2022 les options de dépréciation prises depuis 2010 : nous avons maintenu la provision à 100% des stocks de produits 200 mm et les matières électroniques et mécaniques des robots 300 mm G3 qui ne seront plus lancés en fabrication, en y incluant les famille G5 et COMPACT SORTER G5+ V1 qui ne sont plus en production. La famille de produits G5 + V2/V3 n'est pas dépréciée ainsi que tous les achats de l'exercice en stocks à fin 2022, indépendamment de leur famille, les achats effectués étant destinés à la vente ou à la production.

- **Créances**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, lorsque les valeurs d'inventaire sont inférieures à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction du risque de non recouvrement.

- **Conversion des créances et dettes en devises**

Les créances et dettes en devises sont évaluées au dernier cours de change à la clôture de l'exercice. La différence entre la valeur issue du dernier cours de change et la valeur de comptabilisation est portée en écart de conversion actif ou passif. Une provision pour risque de change est constituée à hauteur des pertes de change latentes, hors créances et dettes intragroupes.

Toutefois, lorsqu'il existe des opérations libellées dans la même devise et dont les termes sont proches, le montant de la dotation est limité à l'excédent des pertes sur les gains latents de change.

- **Provision pour risques et charges**

Provision pour garantie accordée aux clients

La société accorde une garantie pièces et main d'œuvre sur l'ensemble de ses produits, garantie qui porte généralement sur des périodes de 12 à 36 mois. Cet engagement donne lieu à la clôture de l'exercice à une provision déterminée en fonction de l'analyse des coûts d'interventions engagés et des pièces expédiées dans le cadre de la garantie.

La provision pour garantie inclut ainsi principalement :

- les coûts de remplacement et d'expédition des pièces : ils sont pris en charge et comptabilisés par RECIF Technologies SAS,

- les frais de main d'œuvre liés aux interventions ou à la mise à disposition gratuite de techniciens sur site : ils sont pris en charge et comptabilisés au sein des filiales de distribution chargées du service après-vente. En l'absence de filiale de distribution les coûts de sous-traitance du support après vente sont supportés et comptabilisés par RECIF technologies SAS.

- **Autres provisions pour risques et charges**

Dans le cours normal de ses activités, la société peut faire l'objet de procédures contentieuses, de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs ou de litiges inhérents à ses activités. La société constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis à vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

- **Chiffres d'affaires**

Le fait générateur correspond au transfert de propriété pour les ventes d'équipements et à la réalisation pour les prestations de services.

Le transfert de propriété et de risques dépend du type d'incoterm douanier utilisé lors de l'expédition des biens.

- **Résultat exceptionnel**

Les éléments exceptionnels correspondent aux produits et charges qui résultent de faits anormaux ou d'opérations clairement distinctes des activités de l'entreprise et qui ne devraient pas, en conséquence, survenir régulièrement mais plutôt de manière occasionnelle.

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
A L'ORIGINAL

3. NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)**Note 3-1 : les immobilisations incorporelles**

Valeurs brutes	2021	augmentation	diminution	2022
Brevets	117			117
Logiciels	131	1		132
Autres immobilisations incorporelles	50			50
Immobilisations incorporelles	298	1	0	299
Amortissements - Provisions				
	2021	Dotation	Reprise	2022
Brevets	117			117
Logiciels	123	5		128
Autres immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations incorporelles	240	5	0	245

Note 3-2 : Les immobilisations corporelles

Valeurs brutes	2021	augmentation	diminution	2022
Inst. Techniques, matériel	131	3		135
Outillage industriel R&D	970	612	443	1 140
Installations générales	447	3		449
Matériel de transport	24			24
Autres immobilisations corporelles	91	5		95
Immobilisations corporelles	1 663	623	443	1 843
Amortissements				
	2021	Dotation	Reprise	2022
Inst. Techniques, matériel	85	14		98
Outillage industriel R&D	471	528	443	556
Installations générales	423	8		431
Matériel de transport	14	6		19
Autres immobilisations corporelles	81	7		88
Immobilisations corporelles	1 073	562	443	1 193

Comme précisé dans les principes comptables appliqués aux immobilisations, nous avons activé les nouveaux coûts de développement correspondant à des outils de recherche créés pour la recherche développement pour un montant complémentaire 612 K€ (528 K€ en 2021), enregistrés en immobilisations corporelles et amortis sur 3 ans. Le total d'amortissement de ces outils est de 528 K€ pour cet exercice. Les autres dépenses de recherche sont enregistrées en charges.

Nous avons mis au rebut les outils créés en 2020 et relatifs à des projets de recherche clôturés à fin 2022. Ces outils étaient totalement amortis au 31 décembre 2022, la reprise d'amortissement constatée est de 443 k€.

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

Note 3-3 : Les immobilisations financières

Valeurs brutes	2021	augmentation	diminution	2022
Titres de participations ⁽¹⁾	101			101
Créances rattachées à des participations	0			0
Dépôts et Cautionnements	35			35
Immobilisations financières	136	0	0	136

(1) Les titres de participations s'analysent de la façon suivante :

immobilisations financières	valeur brute	provision	valeur nette
RECIF Technologies USA	5		5
RECIF Technologies Taiwan	96		96
Immobilisations financières	101		101

Note 3-4 : Les stocks

Au 31 décembre 2022, les stocks se présentent de la façon suivante :

Stocks	Valeur brute	Provision	Valeur nette
stock valeur matière	4 830	1 161	3 670
stock valeur opératoire	224	95	129
Total au 31/12/2022	5 055	1 256	3 799
Total au 31/12/2021	4 312	1 243	3 069
Variation	742	13	730

La présentation des stocks par catégories est la suivante :

Stocks	Valeur brute	Provision	Valeur nette
stock matières et approvisionnements	4 127	1 244	2 883
stock en cours de production de biens	891		891
stock produits finis	37	12	25
Total au 31/12/2022	5 055	1 256	3 799
stock matières et approvisionnements	3 370	1 225	2 145
stock en cours de production de biens	906		906
stock produits finis	36	19	17
Total au 31/12/2021	4 312	1 243	3 069
stock matières et approvisionnements	757	19	737
stock en cours de production de biens	-15	0	-15
stock produits finis	1	-7	8
Variation	742	13	730

La dotation de provision sur stock de 13 k€ en 2022 correspond à un ajustement en fonction des familles de produits dépréciée.

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

Note 3-5 : Les créances

Créances	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Clients	2 522		2 522
Etat - TVA	25		25
Groupe-filiales- Int. Fiscale	95		95
Subventions/divers	0		0
Total au 31/12/2022	2 642	0	2 642
Total au 31/12/2021	3 151	0	3 151
Variation	-509	0	-509

- Les créances clients de 2 522 k€ ne sont pas à échéance pour l'essentiel et ne comportent pas de risques.
- Les autres créances (120 K€) sont constituées essentiellement :
 - d'un compte courant intégration fiscale ARCHIPEL Développement pour 95 k€
 - des comptes TVA déductible ou en attente de remboursement pour 25 k€.

Note 3-6 : Les comptes de régularisations

Les comptes de régularisation se composent :

- Pour l'ACTIF :
 - des charges constatées d'avance pour 74 K€ : il s'agit de charges d'exploitation récurrentes (loyers, assurances, commissions...) et de d'achats production.
- Pour le PASSIF :
 - des produits constatés d'avance pour 8 K€ : il s'agit de subventions d'exploitation liées à nos projets de recherche.

Note 3-7 : Les provisions pour dépréciation

Provisions	2021	Dotations	Reprise	2022
Stocks	1 244	14	1	1 256
autres créances	0			0
TOTAL	1 244	14	1	1 256
	Exploitation	14	1	
Dont dotations et reprises	Financières	0	0	
	Exceptionnelles			

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

Note 3-8 : Les capitaux propres

- Le capital social est de 1 300 000 €, soit 1 300 000 actions de 1 €, détenues par la société ARCHIPEL DEVELOPPEMENT.

Depuis le 1er janvier 2022, la société ARCHIPEL DEVELOPPEMENT est la société mère du groupe d'intégration fiscale constitué avec RECIF Technologies et RECIF HOLDING en application des articles 223 A et suivants du CGI.

La transmission universelle du patrimoine de la société membre RECIF HOLDING à la société ARCHIPEL DEVELOPPEMENT a été réalisée le 17 mai 2022. La société RECIF HOLDING a été radiée le 1er juillet 2022.

Le résultat net de l'exercice est de 2 649 492 €, les capitaux propres sont de 9 208 149 € (8 558 667 € en 2021).

Tableau de variation des capitaux propres

k€	31/12/2021	Affectation du résultat 2021	Autres affectations	Résultat au 31/12/22	31/12/2022
Capital social	1 300				1 300
Réserve légale	200				200
Report à nouveau	4 359	700			5 059
Dividendes		2 000			
Résultat de l'exercice	2 700	-2 700		2 649	2 650
Capitaux propres	8 559	0	0	2 649	9 208

Note 3-9 : Les provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges	2021	Dotations	Reprise	2022
Garantie Clients	60	135	98	98
Total	60	135	98	98

Note 3-10 : Les dettes

Dettes et autres fonds propres	2022	2021	Variation
Avance remboursable BPI	49	0	49
Fournisseurs	1 298	1 065	233
Acomptes sur commandes en cours	5 058	1 396	3 662
Dettes fiscales et sociales (hors IS)	497	555	-58
Autres dettes	36	14	22
Total au 31 décembre	6 938	3 030	3 908

Points significatifs

- Nous avons une hausse de l'encours fournisseur lié au volume des commandes, n'avons pas de retards de règlement envers nos fournisseurs.
- Nous avons reçu en 2022 des acomptes sur commandes de 3 clients chinois (4 409 K€) et de 3 clients US (649 K€).

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL

4. NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT (EN MILLIERS D'EUROS)**Note 4-1 : Le chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 11 736 K€ en 2022, contre 11 447 K€ en 2021, soit +3 %.

Semestre CA semi	En k€	Var semestre	%
1er semestre 2021	5 629		
2ème semestre 2021	5 818		3%
Total 2021	11 446		
1er semestre 2022	5 507		-5%
2ème semestre 2022	6 228		13%
Total 2022	11 736		3%

La société a réalisé 100% de ses ventes à l'exportation en 2022, dont 70% en Asie, 27% en Europe % et 3% aux USA. A noter la forte progression du chiffre d'affaires en Europe de 1 418 K€ en 2021 à 3 209 K€ en 2022 (clients GLOBAL FOUNDRIES Dresde, BOSCH).

Sur l'exercice 2022 nous avons vendu 66 robots dont 31 COMPACT SORTER G5+2LP, 33 COMPACT SORTER G5+4LP et 2 SMART SORTER, contre 64 machines en 2021.

Note 4-2 : Autres produits d'exploitation

Détail du poste	En k€	% poste
Production stockée	-45	-4%
Production immobilisée	612	56%
Subventions	409	37%
Transferts de charges	16	1%
Reprises de provisions	99	9%
Produits divers	10	1%
Total	1 100	100%

La reprise de provision s'analyse par

Une reprise de dépréciation sur stocks (partie opératoire) de 1 K

Une reprise de provision pour garantie clients de 98 k€.

La production stockée représente la variation de la part de main d'œuvre incorporée dans les stocks au 31-12-2022. Les transferts de charges sont des remboursements divers et avantages en nature.

Les subventions correspondent à des subventions reçues dans le cadre de nos projets collaboratifs européens, ainsi que des aides relatives à la conclusion de contrats d'apprentissage.

La production immobilisée de 612 K€ concerne l'activation des coûts de développement 2022 : Cf. § 2. Principes comptables, méthodes d'évaluation - Immobilisations :

FRAIS DE R&D ACTIVES (K€)	31/12/2022
Achats et Prestations	309
Personnel	303
Total Frais de R&D activés	612

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

Note 4-3 : Le résultat financier

Nous avons perçu en 2022 des dividendes de la filiale RT Taiwan pour 142 K€ net de la retenue à la source.

Note 4-4 : Le résultat exceptionnel (néant)**Note 4-5 : Impôts sur les bénéfices**

Dans le cadre de l'intégration fiscale avec ARCHIPEL DEVELOPPEMENT, RECIF Technologies a calculé son résultat fiscal individuel, et a déterminé son impôt sur les sociétés 2022, qui s'élève à 654 k€. Nous avons également comptabilisé un crédit d'impôt recherche de 556 k€ au titre de l'exercice 2022, dont les modalités de calcul ont pris en compte l'amortissement des frais de recherche activés ainsi que les autres dépenses de recherche comme les années précédentes.

L'ensemble de ces éléments et les crédits d'impôts sont transmis à ARCHIPEL DEVELOPPEMENT afin de déterminer le résultat fiscal d'ensemble du groupe.

L'acquisition de 100% des titres de RECIF HOLDING en septembre 2021 par ARCHIPEL DEVELOPPEMENT a mis fin au 31/12/21 au groupe d'intégration fiscale constitué par RECIF HOLDING.

La société ARCHIPEL DEVELOPPEMENT s'est constituera société mère du groupe d'intégration fiscale RECIF TECHNOLOGIES et RECIF HOLDING au 1/01/2022.

Répartition de l'impôt

RESULTAT	AVANT IMPOTS	IS	CIR	RESULTAT NET
Résultat d'exploitation (+intéressement)	2 606	-654	556	2 508
Résultat Financier	142			142
Résultat Exceptionnel	0			0
Résultat de l'exercice	2 747	-654	556	2 649

Le résultat net

Le résultat net 2022 est un bénéfice de 2 649 482 €.

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

AUTRES INFORMATIONS (EN MILLIERS D'EUROS)

Note 5-1 : Etat des échéances des créances et des dettes

Postes	Valeur brute	à 1 an au plus	à plus d'un an
Actif immobilisé			
Dépôts et Cautionnements	35		35
Actif circulant			
Clients	2 522	2 522	
Etat - TVA	25	25	
Autres créances- CET		0	
Autres créances- Groupe Int. Fiscale	95	95	
Autres créances		0	
Charges constatées d'avance	74	74	
Total	2 751	2 716	35
Postes	Valeur brute	à 1 an au plus	a plus d'un an
Dettes			
Emprunts et dettes diverses	49	0	49
Fournisseurs	1 298	1 298	
Dettes fiscales et sociales (hors IS)	497	497	
Autres dettes	36	36	
Produits constatées d'avance	8	8	
Total	1 887	1 838	49

- **Honoraires des commissaires aux comptes** : ils s'élèvent pour l'exercice 2022 à un total de 23 K€.

Note 5-2 : Evolution de l'effectif

Effectif inscrits au	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
RECIF Technologies France	41	42	42
Evolution séquentielle		2%	0%

Note 5-3 : Détail des charges à payer

nature	montants en K€
Fournisseurs factures non parvenues	23
Provision et charges pour congés payés	162
Autres Charges à payer	44
Participation à payer	59
Intéressement à payer	109
Total des charges à payer	398

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL

Note 5-4 : Postes concernant les entreprises liées

Les entreprises concernées sont :

- Les filiales du groupe RECIF Technologies, Taiwan et USA.
- La société mère, ARCHIPEL DEVELOPPEMENT

Postes Groupe RECIF TECHNOLOGIES	Valeur brute	Valeur nette
BILAN	-574	-574
Titres de participations	-101	-101
Clients	-414	-414
Comptes courants débiteurs IG	-95	-95
Archipel Fournisseurs	37	37
RESULTAT	0	1 276
Chiffre d'affaires		1 390
Achats matières et autres approv.		-114

Note 5-5 : Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital en devises	Réserves et report à nouveau	Q/P du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus net en K€	Prêts et avances accordés par RTF	CA HT dernier exercice écoulé	Résultat dernier exercice clos
RECIF Tech USA	19 kUSD	490 kUSD	100%	5	0	1 038 kUSD	19 kUSD
RECIF Tech Taiwan	5 000 kntd	22 961 kntd	100%	96	0	62 096 kntd	3 460 kntd

Note 5-6 : Engagements hors bilan

Les engagements pour la retraite des salariés arrêtés au 31 décembre 2022 s'élèvent à 125 K€. Ces engagements ne sont pas enregistrés dans les comptes clos le 31 décembre 2022.

La méthode de calcul appliquée pour la détermination des engagements de retraite est la méthode dite « prospective », les hypothèses sont : âge de départ 67 ans, taux d'actualisation 3.5 %, charges sociales 42%, taux de turn over NC 1, C 2.

Note 5-7 : Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas eu d'évènements postérieurs à la clôture pouvant impacter les comptes 2022.

La visibilité sur notre carnet de commandes 2023 et également 2024, avec notamment le versement d'acomptes clients significatifs en 2022 qui nous permettent d'engager et de sécuriser des approvisionnements de composants, dont les délais de livraisons vont jusqu'en 2024. Ces délais demeurent incertains, et nous adaptons notre activité en fonction cette variable.

Les conséquences de la guerre en Ukraine ont engendré une hausse des prix de divers composants qui devraient se répercuter sur les comptes 2023.

Note 5-8 : Rémunération des Dirigeants

Cette information n'est pas disponible dans la mesure où elle permettrait d'identifier la situation personnelle des membres de la Direction.

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL